



PROCÈS-VERBAL N°02

Réunion du : Lundi 6 Décembre 2021

Présidence : René JONCHERE

Présents : Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED - Eugène GEINDREAU - Gabriel GO (Pilote de pôle) - Gérard NEGRIER - Michel PERROT - Joël POIRAUD - Alain POISSON.

Assiste : Lucie GUILLARD

1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

PV N°04 du 25 Novembre 2021 « Classement Installation et Eclairage »

2. Tests in situ envoyé à la Fédération

NNI 441010103 - STADE MUNICIPAL à LA MONTAGNE

LES TERRAINS

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau T4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	LAVAL	PLAINE DE JEUX CROIX DES LANDES	531300901	PELOUSE NATURELLE
85	LA ROCHE SUR YON	STADE HENRI DESGRANGE	851910102	SYN

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau T6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	FROSSAY	STADE PIERRE BROUSSEAU	440610102	PELOUSE NATURELLE
85	LA CHATAIGNERAIE	STADE CLEMENCEAU	850590201	PELOUSE NATURELLE
85	LA CHATAIGNERAIE	STADE CLEMENCEAU	850590202	SYN

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

Niveau T3

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
53	CHANGE	STADE AUGUSTE DALIBARD	530540101	PELOUSE NATURELLE
53	LAVAL	CS DES GANDONNIERES	531300205	SYN

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau T4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	CAMPBON	STADE DU PILORI 1	440250101	PELOUSE NATURELLE
44	NOZAY	STADE MUNICIPAL 1	441130101	PELOUSE NATURELLE
44	SAINT ETIENNE DE MONTLUC	CS DE LA GUERCHE 2	441580102	SYN
44	ST PERE EN RETZ	STADE DU GRAND FAY 1	441870101	PELOUSE NATURELLE
53	LAVAL	STADE OLIVRY 2	531300303	PELOUSE NATURELLE
72	CORMES	STADE DES 4 VENTS	720930101	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau T5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	CARQUEFOU	STADE DE LA TOURNIERE	440260201	PELOUSE NATURELLE
44	MOUZEIL	STADE MUNICIPAL	441070101	PELOUSE NATURELLE
44	NOZAY	STADE MUNICIPAL 2	441130102	PELOUSE NATURELLE
44	SAINT MALO DE GUERSAC	STADE MUNICIPAL 1	441760101	SYN
44	SUCE SUR ERDRE	STADE JOSEPH BRIAND	442010101	SYN
72	BESSE SUR BRAYE	STADE DE COUTANVAUX	720350101	PELOUSE NATURELLE
72	CHERRE	TERRAIN DE SPORT	720800101	PELOUSE NATURELLE
72	VIBRAYE	STADE EUGENE GARNIER	723730101	PELOUSE NATURELLE

85	CHAUCHE	STADE MUNICIPAL	850640101	PELOUSE NATURELLE
85	LA COPECHANIÈRE	STADE BERNARD DE BUOR 1	850720101	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

Niveau T6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	ST PHILBERT DE GRAND LIEU	CS DES CHEVRETS	441880101	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

3- CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) après modifications des installations :

Niveau T5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	SAUMUR	CS SAINT LAMBERT	493280301	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau T6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	ANCENIS SAINT GEREON	CS DU PRESSEUR ROUGE	440030201	PELOUSE NATURELLE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

4 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI
53	AMBRIERES LES VALLEES	STADE MUNICIPAL	530030101
53	BIERNNE LES VILLAGES	STADE MUNICIPAL	530060101
53	COSSE LE VIVIEN	STADE MUNICIPAL	530770101
85	BOURNEAU	STADE MUNICIPAL	850330101

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6 et FootA11, terrain (gazon – sye) et vestiaires.

L'ECLAIRAGE

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
85	LA ROCHE SUR YON	STADE HENRI DESGRANGE 2	851910102	263	0.79	0.50

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau E6

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
53	L'HUISSERIE	STADE DES ROSIERS	531190103	169	0.73	0.54
53	ST BERTHEVIN	STADE ROBERT HUBERT	532010102	174	0.72	0.51
72	SABLE SUR SARTHE	STADE REMY LAMBERT	722640103	187	0.72	0.56

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau E7

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	ANCENIS SAINT GEREON	CS DU PRESSEUR ROUGE	440030201	88	0.55	0.31

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	CARQUEFOU	STADE DU MOULIN BOISSEAU 1	440260101	394	0.74	0.60
44	ANCENIS ST GEREON	STADE DE LA DAVRAYS 1	440030101	324	0.79	0.61
44	VERTOU	STADE DES ACHALONNIERES	442150101	323	0.70	0.53
85	LA ROCHE SUR YON	STADE HENRI DESGRANGE	851910101	468	0.74	0.51

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	CHATEAUBRIANT	STADE DE LA VILLE EN BOIS	440360101	220	0.89	0.70
49	DOUE DE LA FONTAINE	STADE MARCEL HABERT 1	491250101	201	0.72	0.51
49	SAUMUR	STADE RIVES DU THOUET	493280101	231	0.72	0.50

53	CHANGE	STADE AUGUSTE DALIBARD	530540101	248	0.79	0.61
----	--------	------------------------	-----------	-----	------	------

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau E6

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	BLAIN	STADE JEAN LEFLOUR	440150101	136	0.75	0.58
44	CHATEAUBRIANT	STADE SINTERCO	440360302	151	0.63	0.46
44	HERIC	STADE DE LA PERRIERE	440730101	129	0.68	0.52
44	VERTOU	STADE RAYMOND DURAND 1	442150201	179	0.63	0.46
44	VERTOU	STADE DU CENTRE	442150301	211	0.66	0.47
49	TRELAZE	STADE BERNARD BIOTEAU	493530402	166	0.71	0.49

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

Niveau E7

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	CHATEAUBRIANT	STADE LENOIR	440360301	154	0.57	0.31
44	SAINT ETIENNE DE MONTLUC	CS DE LA GUERCHE 2	441580102	124	0.44	0.26
44	ST PHILBERT DE GRAND LIEU	CS DES CHEVRETS	441880102	117	0.46	0.24
44	VERTOU	STADE RAYMOND DURAND 2	442150202	128	0.48	0.28

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

4 – AVIS PREALABLE ECLAIRAGE

District	Ville	Terrain	NNI
49	SAUMUR	STADE DE LA PREVOTE	493280301
53	AMBRIERES LES VALLEES	STADE MUNICIPAL	530030101

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf E5, EFootA11 et EFutsal 4.

LES SALLES FUTSAL

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les classement(s) des installations :

Niveau Futsal 2

District	Ville	Salle	NNI	Sol
53	BAZOUGERS	SALLE DE BAZOUGERS	530259901	AUTRE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour le/les classements des installations.

L'ECLAIRAGE FUTSAL

1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

Niveau EFutsal E2

District	Ville	Salle	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
53	BAZOUGERS	SALLE DE BAZOUGERS	530259901	644	0.71	0.56

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour le/les classements des installations.

3. AOP et autres

Retrait de classement pour le STADE GEORGES RAYMOND 3 à SEVREMOINE NNI 493010103

Retrait de classement pour le STADE MUNICIPAL 2 à LA GUYONNIERE NNI 851070102

4. Création/Modification et Suppression NNI

NNI 531470201 - STADE DE LA MADELEINE à MAYENNE

NNI 850920201 – STADE MUNICIPAL à FONTENAY LE COMTE

NNI 851320101 – STADE MUNICIPAL à MAILLE

NNI 531300501 - STADE OLIVRY N°1 à LAVAL (doublon)

NNI 531300502 - STADE OLIVRY N°2 à LAVAL(doublon)

NNI 531300503 - STADE OLIVRY N°3 à LAVAL (doublon)

NNI 441290101 - STADE MUNICIPAL à PONTCHATEAU

5. Calendrier

Prochaine réunion : Le 07 Février 2022.

Le Président,
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,
Paul ARRIVE

